



DOSSIER

Votre nouveau Conseil municipal

p.14

Sommaire



Mentions légales

Hôtel de ville :
4 rue du Général Leclerc
94520 Mandres-les-Roses
Tél : 01 45 98 88 34
communication@
mandreslesroses.fr

Horaires d'ouverture
de la Mairie :
Du Lundi au Vendredi :
8h45-12h et 14h-17h30
Le deuxième samedi
du mois : 8h45-12h

Directrice de publication :
Nathalie GUESDON
Rédaction : Service
communication
Photographies :
Service communication
de Mandres-les-Roses /
Philippe Dureuil /
AFCM (Association Foto
Contraste de Mandres) /
Freepik

Conception graphique
et impression :
Desbouis Grésil
10-12 rue Mercure
91230 Montgeron
Tél. : 01 69 83 44 66

Distribution : France Prospectus
Tél. : 09 70 70 93 25

Tirage : 2210 exemplaires
Dépôt légal : 10847P
ISSN : 2968-9988



p. 4/7 Retour en images



p. 14 Dossier



p. 10/11 Actus

Dossier	14
Travaux	16
Associations	18
Médiathèque	22
Patrimoine	23
Affaires générales	24
Tribunes	25
Etat civil	26
Agenda	27
Retour en images	4
Actualités	10
Zoom	12



Madame, Monsieur, Chers Mandrions,

C'est avec fierté mais aussi beaucoup d'humilité que depuis le 21 mars 2026, j'assume mes nouvelles responsabilités en tant que maire de Mandres-les-Roses.

Je vous remercie sincèrement pour votre confiance.

Je sais que le contexte particulier de cette élection, avec une seule liste en présence, a pu laisser certains électeurs dans l'hésitation, conduire à l'abstention ou à l'expression d'un vote blanc. J'entends pleinement ces choix.

Mais au-delà du vote, c'est le lien qui nous unit à notre commune qui compte. Nous partageons toutes et tous cet attachement à Mandres-les-Roses, à son cadre de vie, à son identité et à son avenir.

Être maire, c'est être le maire de tous les Mandrions, sans distinction. Je veux que chacun puisse se sentir pleinement représenté, écouté et respecté.

Je souhaite rendre hommage à mon prédécesseur, Yves Thoreau, pour le travail qu'il a accompli au service de Mandres-les-Roses. Au-delà de nos différences qui ont pu exister, je tiens à saluer son engagement et celui de son équipe pour notre commune.

Je veux également saluer celles et ceux qui font vivre notre commune au quotidien : les agents municipaux, les bénévoles associatifs, les enseignants, les commerçants, et tous les habitants investis.

Avec mon équipe, nous mettrons toute notre énergie, notre disponibilité et notre engagement au service de chaque habitant pour favoriser le dialogue et renforcer les liens qui nous rassemblent.

À travers notre programme fondé sur trois piliers, la **transparence** de nos décisions, la **participation** aux choix qui vous concernent et la **responsabilité** de tenir nos **engagements**, nous viserons à préserver notre cadre de vie, à soutenir la vie associative et culturelle. La jeunesse et la solidarité seront également au cœur de nos priorités.

Nous aurons à cœur de préserver l'identité de village périurbain de notre commune, en maîtrisant son développement urbain, en protégeant notre cadre de vie et en accompagnant les évolutions nécessaires, notamment en matière de transition écologique.

Nous engagerons également un travail approfondi sur les déplacements, afin de rendre la circulation plus fluide, plus sûre et plus apaisée pour tous et veillerons à préserver la tranquillité publique en soutenant pleinement l'action de notre police pluri communale.

Nous porterons également un projet ambitieux pour redynamiser notre centre-ville et soutenir durablement nos commerces de proximité. Le cœur de Mandres-les-Roses doit rester un lieu de vie, de rencontres et d'activité.

Je suis impatiente de travailler avec vous tous pour faire de notre commune un lieu encore plus vivant et inclusif.

Ensemble, engageons-nous à « Réussir Ensemble ».





+ **Scanner le
Qr Code** pour
plus de photos



Retour en images

Saison culturelle & vie locale



MARCHÉ DE NOËL

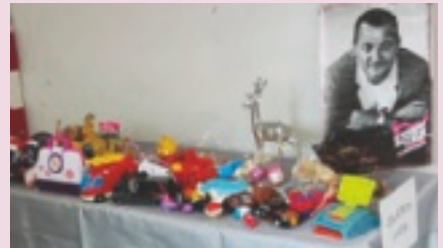
Samedi 13 et dimanche 14 décembre – Gymnase Vibert

Le gymnase s'est transformé le temps d'un week-end en un véritable village de Noël. Une trentaine d'exposants ont présenté leurs créations artisanales, tandis que les visiteurs ont profité de nombreuses animations, telles que des photos avec le Père Noël, des ateliers maquillage et des sculptures de ballons.



Moment fort de l'événement, le défilé des Pères Noël à moto a enchanté petits et grands, avec distribution de bonbons et chants de Noël.

Durant tout le week-end, une collecte de jouets au profit des Restos du Cœur de Villecresnes est venue apporter une belle touche de solidarité à cet événement.



NOËL DES ENFANTS

**Dimanche 21 décembre –
Salle d'Orléans**

Dimanche 21 décembre, la salle d'Orléans s'est transformée en véritable espace de jeux pour les enfants.

Petits et grands ont profité des structures gonflables et des jeux en bois, qui ont rencontré un franc succès tout au long de la journée. Le circuit de voitures a également animé l'événement, avec des courses où les enfants ont pu affronter leurs parents.

Pour compléter ce moment festif, la FCPE de Mandres-les-Roses proposait un large choix de gourmandises : pizzas, gâteaux, bonbons et boissons, pour le plaisir de tous.

Une belle occasion de célébrer le début des vacances de Noël.



INSTALLATION DES DÉCORATIONS DE NOËL

Dans le cadre des festivités de fin d'année, notre commune s'est une nouvelle fois parée de ses décorations de Noël.

Les services techniques municipaux, en collaboration avec ENGIE INEO, ont procédé à l'installation des illuminations et ornements du 12 décembre 2025 au 5 janvier 2026, afin d'offrir à l'ensemble des habitants un cadre lumineux et harmonieux tout au long de la période festive.



VŒUX DU MAIRE

Vendredi 16 janvier – Salle d'Orléans



La cérémonie des vœux du Maire s'est tenue le vendredi 16 janvier dans la salle d'Orléans. Yves Thoreau a pris la parole pour adresser ses vœux à la population et a présenté une vidéo bilan du mandat et retraçant les principales réalisations de l'année 2025.

Au cours de la soirée, une médaille de la ville a été remise à **Monsieur et Madame Dupin**, en hommage à leur engagement associatif et à leur contribution à la vie locale.

La cérémonie s'est ensuite poursuivie autour d'un buffet, permettant aux participants d'échanger et de partager ce moment de rencontre.



Pour revoir la cérémonie ainsi que la vidéo diffusée lors de cet événement, nous vous invitons à scanner le QR Code présent sur la page 4.

Saison culturelle & vie locale

MICRO-FOLIES

Du 21 au 28 janvier – Salle de la Bergerie



Du 19 au 28 janvier, la salle de la Bergerie a accueilli une nouvelle édition des Micro-Folies, dont le thème cette année était **les marionnettes du monde**.

Les élèves des écoles ont participé à des ateliers autour des marionnettes et découvert des œuvres d'art grâce au Musée Numérique.

Des séances ouvertes au public ont également été proposées les mercredis après-midi, comprenant notamment un atelier de calligraphie à l'encre de Chine et un spectacle d'ombres chinoises « *Rêvant d'immortalité dans une chaumière* » présenté par la Compagnie Bas les Pattes.

Le samedi 24 janvier, la même compagnie a présenté un **spectacle de marionnettes grandeur nature**, interprétant « *Le Songe d'une nuit d'été* » de Shakespeare, offrant au public un moment poétique et original.

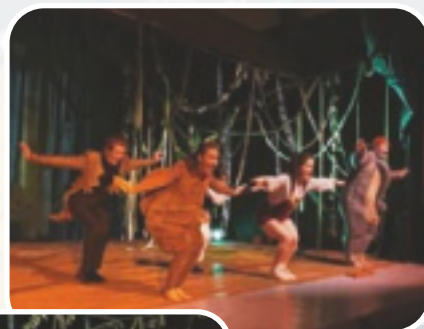


SPECTACLE ARCHIPEL

Samedi 7 février - Salle d'Orléans

Le samedi 7 février, la salle d'Orléans a vibré au rythme du spectacle « *Archipel* » présenté par la Compagnie Castagne à 3. À travers les aventures de Juliette et de ses amis animaux, le public a découvert un archipel en danger, menacé par une mystérieuse crise climatique provoquée par l'usage excessif d'électricité... par un crocodile bien particulier !

Alliant musique, danse et émotions, cette représentation à la fois sensible et pédagogique a invité petits et grands à s'interroger sur les **enjeux environnementaux**, tout en passant un agréable moment.



INAUGURATION DE LA MÉDIATHÈQUE **Vendredi 13 février – médiathèque de Mandres-les-Roses**

Les travaux d'aménagement de la Médiathèque de Mandres-les-Roses sont désormais achevés. Son inauguration a réuni les maires du territoire de Grand Paris Sud Est Avenir, ses représentants ainsi que le Conseil municipal.

La municipalité a également tenu à remercier les bénévoles de l'ancienne bibliothèque pour leur engagement.



La médiathèque a ouvert ses portes au public le mardi 24 février 2026. D'une superficie de 270 m², elle est ouverte 20 heures par semaine.

Horaires d'ouverture :

Mardi et vendredi : 15h-18h

Mercredi et samedi : 10h-12h30 /
13h30-18h



Saison culturelle & vie locale

CONCERT POUR LA JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Dimanche 8 mars – Eglise Saint-Thibault

Le dimanche 8 mars, dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes, le duo **Araëlle** s'est produit dans l'église de Mandres-les-Roses.

Les spectateurs ont été transportés par les sonorités envoûtantes de la harpe, de la flûte irlandaise, de la guitare et d'autres instruments, accompagnant des chants celtiques et médiévaux. Un moment privilégié, où les voix des deux chanteuses ont offert aux habitants un véritable voyage musical et culturel.



Actualité municipale

INSTALLATION DU NOUVEAU CONSEIL MUNICIPAL

Samedi 21 mars – Salle d'Orléans

Le samedi 21 mars s'est tenu le premier Conseil Municipal, au cours duquel les membres ont élu le nouveau Maire Madame GUESDON et ses adjoints.



Évènements du CCAS

GALETTE DES SÉNIORS

Jeudi 22 janvier – Salle d'Orléans

Le CCAS a organisé la traditionnelle après-midi **Galette des Rois** à la salle d'Orléans, réunissant de nombreux séniors. La rencontre a été rythmée par un quiz original, inspiré du célèbre jeu « *À prendre ou à laisser* ».



CRÊPES PARTY DES SÉNIORS

Jeudi 19 février – Salle d'Orléans

Le jeudi 19 février, le CCAS a convié les Mandrionnes et Mandrions de plus de 65 ans à la traditionnelle crêpes party des seniors. Ils étaient 80 à participer à ce moment de partage et de convivialité.

Cette année, l'après-midi a été animé par un karaoké et des temps musicaux dansants, qui ont contribué à créer une ambiance festive et chaleureuse.



BIENTÔT UN RELAIS POSTAL EN MAIRIE DE MANDRES-LES-ROSES

Dès son arrivée, la nouvelle municipalité a lancé des démarches auprès des services de La Poste pour l'ouverture d'un point relais postal en mairie. Cette initiative s'inscrit dans une volonté d'améliorer le service aux citoyens et de faciliter l'accès aux services postaux pour tous les habitants de la commune.

Cela représente une avancée significative pour Mandres-les-Roses et vise à renforcer le lien entre les citoyens et les services publics.

L'objectif fixé est une ouverture de ce point relais avant la fin du premier semestre 2026.



LA POSTE RELAIS DE PÉRIGNY-SUR-YERRES



Il est situé au Carrefour Contact, au 2 route de Brie-Comte-Robert.

Ouvert du lundi au samedi, ce point relais permet d'effectuer de nombreuses démarches du quotidien.

Les usagers peuvent notamment déposer ou retirer des courriers, des lettres recommandées et des colis, affranchir leurs envois ou encore acheter des timbres, des enveloppes Prêt-à-Poster et des emballages pour colis. Des emballages Prêt-à-Expédier Colissimo et Chronopost sont également disponibles sur place.

Le relais propose également plusieurs services complémentaires, tels que les packs déménagement, les solutions de garde du courrier ou encore les enveloppes de réexpédition.

Pour les envois, l'heure limite de dépôt des lettres, Colissimo et Chronopost est fixée à 15h00.

LA POSTE RELAIS – CARREFOUR CONTACT

2 Route de Brie-Comte-Robert 94520 PERIGNY/YERRES

Lun – Sam : 9h30 - 12h / 14h30 - 17h30

ANDRÉ ET JACQUELINE L'HUILIER : 100 ANS CHACUN ET 75 ANS DE MARIAGE



Nés en 1926, André et Jacqueline L'Huilier ont célébré tous deux leurs 100 ans à l'EHPAD de la résidence Verdi de Mandres-les-Roses, entourés de leurs proches.

Arrivés dans la commune dans les années 1970, André a servi dans la gendarmerie mobile. Il a également accompli son service dans l'armée et participé à la guerre d'Indochine. Il est aujourd'hui encore membre de l'association des anciens combattants de Mandres-les-Roses.

Jacqueline, quant à elle, exerçait la profession de secrétaire.

À l'occasion de cet anniversaire exceptionnel, l'ancienne équipe municipale leur a remis la médaille de la Ville, en reconnaissance de leur parcours et de leur engagement dans la vie communale.

CAFÉ GOURMAND DES SÉNIORS

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) organise un café gourmand à destination des séniors, le 19 mai 2026, de 14h à 16h30, en salle d'Orléans.

Les retraités mandriens sont invités à partager un moment convivial autour de cette rencontre, accompagnée d'un café gourmand.

Les inscriptions sont ouvertes jusqu'au 7 mai 2026 et nécessitent la présentation d'un justificatif de domicile.

Inscriptions auprès du CCAS :

ccas@mandreslesroses.fr – 01 45 98 78 86





RETOUR DES CHENILLES PROCESSIONNAIRES

Avec l'arrivée de températures plus douces, les chenilles processionnaires du chêne et du pin font leur retour sur le territoire communal. Dès le mois de février, elles quittent les arbres en formant des processions caractéristiques afin de s'enterrer dans le sol pour poursuivre leur transformation en papillons. Cette période constitue le moment où elles sont les plus dangereuses. Leurs poils microscopiques, très urticants, peuvent provoquer des irritations cutanées importantes, des réactions allergiques ou des troubles respiratoires, aussi bien chez l'être humain que chez les animaux domestiques.

UNE MOBILISATION DES SERVICES MUNICIPAUX

Afin de limiter leur prolifération, l'équipe des services techniques a installé des dispositifs de piégeage sur les arbres susceptibles d'être infestés, notamment les pins.

À ce jour, plusieurs sites font l'objet d'une surveillance renforcée :

- Parc Beauséjour
- Rue de la Fosse Parrot
- Parc situé derrière l'école maternelle de la Ferme de Monsieur

Ces actions préventives visent à réduire les risques tout en préservant les espaces publics fréquentés par les habitants.

Les bons réflexes à adopter

- Ne pas toucher les chenilles, même mortes, ni leurs nids soyeux dans les pins.
- Éloigner les enfants et les animaux des processions.
- Éviter de balayer ou manipuler les chenilles, ce qui disperse les poils urticants.
- En cas de contact : laver abondamment à l'eau, changer de vêtements et consulter un professionnel de santé en cas de symptômes.
- Pour les animaux, consulter immédiatement un vétérinaire en cas de suspicion de contact.



POINT SUR LA SÉCURITÉ À MANDRES-LES-ROSES

Les dernières statistiques transmises par le Département des Missions et des Stratégies de l'État-major (D.S.P.A.P) pour l'année 2024 et 2025 montrent une amélioration nette de la situation sécuritaire à Mandres-les-Roses.

DES VIOLENCES EN RECU

Les atteintes volontaires à l'intégrité physique enregistrent une diminution de 16,90% entre 2024 et 2025. Cette baisse constitue un signal encourageant pour la tranquillité publique. Toutefois, les statistiques révèlent parallèlement une augmentation de 15,79% des faits de violences conjugales.

DIMINUTION DES ATTEINTES AUX BIENS

Les atteintes aux biens sont également en recul par rapport à l'année 2024 (-21,30%). Cette diminution concerne notamment les vols d'automobiles ainsi que les faits de dégradation.

UN TAUX D'ÉLUCIDATION EN PROGRESSION

Le taux d'élucidation des infractions progresse également. En 2025, la part des atteintes volontaires à l'intégrité physique élucidées est en hausse de 4,46% par rapport à 2024. La même tendance est observée pour les atteintes aux biens (+ 4,11%), témoignant de l'efficacité des enquêtes menées par

les services de police nationale et intercommunale.

COMPRENDRE CES CHIFFRES

Ces indicateurs confirment que Mandres-les-Roses reste une commune sûre, où le travail conjoint de la Police Nationale, de la Police intercommunale et des services municipaux porte ses fruits. Ils illustrent également l'importance des démarches de vigilance partagée : signalements, prévention, équipements sécurisés... autant de leviers qui contribuent chaque jour à maintenir un cadre de vie serein.



ZOOM BUDGET 2026

Le 5 mars 2026, le conseil municipal a adopté le budget primitif de la commune. Un document clé qui retrace, pour toute l'année à venir, la manière dont la collectivité va percevoir ses recettes et engager ses dépenses au service des habitants. Ce budget, dernier de l'ancienne mandature, s'élève à 12,6 millions d'euros et marque une stabilité financière depuis 2023. Mais comment est-il construit ? Quels sont ses enjeux pour les habitants ? Plongez dans les coulisses des finances communales.

Le vote annuel du budget primitif constitue un temps fort de la vie démocratique. Après des réunions en commissions préparatoires, les élus, majorité et opposition, se retrouvent en séance publique pour échanger sur le budget de la ville. Ce budget est la répartition, ligne comptable par ligne comptable, des finances communales. Il a été préparé depuis plusieurs mois par l'administration, amendé par les élus puis est voté en Conseil municipal. Ce budget pourra être complété durant l'année par des décisions modificatives qui seront présentées aussi en conseil municipal.

Depuis l'année dernière, le conseil municipal vote également, le Compte Financier Unique (CFU), fusion du compte administratif produit par la commune et le compte de gestion produit par le comptable public. Cette nouvelle mesure de simplification permet de favoriser la transparence et la lisibilité de l'information financière, d'améliorer la gestion des comptes et de simplifier les échanges entre la commune et le comptable public.

Le Conseil Municipal devra voter avant le 30 juin 2026 le CFU, ce qui permettra entre autres, de vérifier la bonne exécution du budget 2025.

Le Résultat de clôture 2025 fait ressortir une très forte diminution de notre capacité d'autofinancement

La section de fonctionnement a dégagé un excédent cumulé de 5 184 164,50€ (écart entre les recettes et les dépenses).

La section d'investissement a dégagé un déficit cumulé de - 3 326 804,40€

Le résultat net de l'exercice 2025 ressort à 1 857 360,10€ (- 55% par rapport à 2024).

Le budget communal se divise en deux sections distinctes, chacune avec ses recettes et ses dépenses :

A. Le budget de fonctionnement (6,7 M€) : le quotidien des habitants

Il couvre les dépenses courantes nécessaires au bon fonctionnement des services publics :

- Salaires des agents municipaux : **36,52%**
- Restauration scolaires, maintenances, fournitures, charges énergétiques, entretien des écoles, des routes et des espaces verts : **29,65%**
- Subventions aux associations et CCAS, sécurité incendie, compensation au territoire, police intercommunale : **20,36%**
- Dotation pour les investissements : **13,47%**

D'où viennent les recettes ?

- Impôts locaux (taxe d'habitation résidences secondaires, taxe foncière, etc.) : **61%**
- Fiscalité du territoire : **17%**
- Dotations de l'État et de la Caisse d'Allocations Familiales : **8%**
- Autres recettes (Restaurations, Intérêts des comptes à termes, Concessions, droits de mutations) : **14%**

B. Le budget d'investissement (5,8 M€) :

Ce budget concerne l'achèvement des travaux d'extension de l'école maternelle, la requalification du parking des Tours Grises ainsi que la réhabilitation de la Halle, pour un montant de 2 093 108 €, et un déficit d'investissement pour un montant de 3 326 804 €.

Comment est-il financé ?

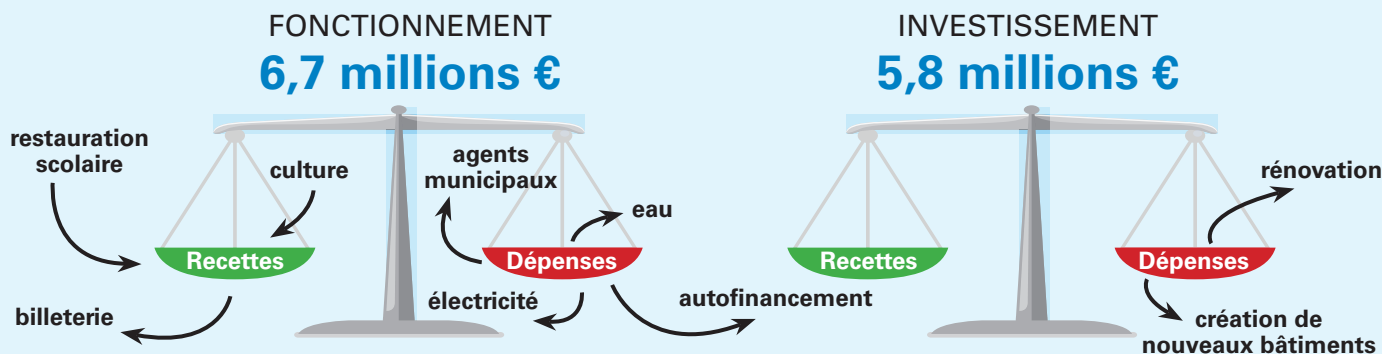
- Subventions (État, Région d'Ile de France, Grande Métropole, Département et GPSEA)
- Fonds de roulement (épargne de la commune).

Un équilibre obligatoire

La loi impose que chaque section (fonctionnement et investissement) soit équilibrée : les recettes doivent couvrir les dépenses.

En quelques chiffres

La ville a un budget pour assurer son fonctionnement au quotidien et un budget d'investissement pour préparer l'avenir. Chaque budget a ses recettes et ses dépenses, qui doivent être à minima équilibrées.



DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

6 748 510 €

Charges générales (eau, électricité...)	1 986 816 €
Rémunération du personnel	2 446 632 €
Charges gestion courante (CCAS, police intercommunale, associations...)	1 363 993 €
Péréquation entre les collectivités	75 263 €
Remboursement des intérêts de la dette	238 769 €
Autofinancement	514 322 €
Amortissements	122 715 €

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

5 865 699 €

Investissements réels nouveaux	488 929 €
Factures non réglées 2025	1 604 179 €
Résultats d'investissement 2025	3 326 804 €
Remboursement capital de la dette	382 736 €
Reprise de Subventions	63 051 €

RECETTES DE FONCTIONNEMENT

9 039 559,02 €

Participations diverses (famille, concessions...)	460 115 €
Résultat de fonctionnement 2025	2 337 603 €
Dotations (DGF de l'État...)	530 249 €
Impôts locaux	4 261 427 €
Reversement de la MGP et DMTO	1 331 606 €
Placements financiers	41 006 €
Autres produits divers	77 553 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

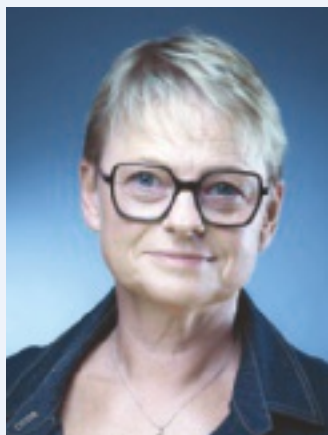
5 865 699 €

Excédent de fonctionnement	2 846 562 €
Subventions reçues	25 000 €
Subventions à recevoir	2 084 421 €
Amortissement	122 715 €
Remboursement de la TVA 2025	242 679 €
Taxes d'aménagement	30 000 €
Autofinancement	514 322 €

PRÉSENTATION DU CO

Le Conseil municipal d'installation du 21 mars 2026, présidé par le plus âgé des membres du Conseil, Guy SARKISSIAN, a permis l'élection de Madame Nathalie GUESDON comme nouveau Maire de la ville de Mandres-les-Roses et de ses adjoints.

Le Conseil municipal est une assemblée qui réunit l'ensemble des conseillers municipaux représentant les habitants d'une commune. A Mandres-les-Roses, il est composé de 27 conseillers. Tous les 6 ans, les membres du conseil municipal sont élus au suffrage universel direct. Les décisions prises par le Conseil municipal sont traduites sous la forme de délibérations à l'issue d'un débat. Les séances du Conseil municipal doivent se tenir au minimum une fois par trimestre sous la présidence du Maire.



Nathalie GUESDON
Maire de
Mandres-les-Roses

ADJOINTS AU MAIRE



Stéphane DEYSINE

1^{er} adjoint au Maire
délégué aux Finances et à
l'Administration générale



Cécile SABATIER

2^e adjointe au Maire
déléguée à la Vie locale,
Associative et Sportive



Philippe SALLE

3^e adjoint au Maire
délégué à la Communication,
Vie économique et
Commerce



Sophie DUBOIS

4^e adjointe au Maire
déléguée à la Vie
éducative, Enfance et
Jeunesse



Georges MARTINS

5^e adjoint au Maire
délégué aux Politiques
sociales et solidarités



Katia ROULLIER

6^e adjointe au Maire
déléguée à la Vie
culturelle et du Conseil
municipal Jeunes



Philippe COLSON

7^e adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme et à
la Transition écologique

CONSEIL MUNICIPAL 2026-2032

CONSEILLERS MUNICIPAUX



Frédéric HOUX

Délégué aux travaux et espaces verts



Nadine BOURRON

Déléguée aux circulations douces et à l'environnement



Sophie ABOU JAOUDE

Déléguée à l'engagement bénévole et à la dynamique associative



Virginie RAEHM

Déléguée à l'animation enfance et pilotage de projets transversaux



Eric HAUSKNECHT

Délégué à la sécurité



Jean-Brice de BARY

Délégué au SIVOM



Marina DENISOT

Déléguée aux accueils périscolaires et extrascolaires



Salem AÏT ATMANE

Délégué au sport



Elisabeth JEGU

Déléguée aux séniors



Carl-Arnaud MORAINVILLE

Délégué aux affaires scolaires de l'école élémentaire



Alexandra DEFER

Déléguée au rayonnement associatif, au sport santé et à l'engagement féminin



Nicolas GOMES DE CARVALHO

Délégué à la petite enfance et aux affaires scolaires de l'école maternelle



Pascale CETLIN

Déléguée à la sauvegarde, à l'optimisation et à l'embellissement du patrimoine



Guy SARKISSIAN

Délégué au devoir de mémoire



Djaouida KASRI

Déléguée aux affaires liées au collège et au Club jeunes



Fabrice GUILLON

Délégué à l'éveil de la citoyenneté



Mélanie MARIE

Déléguée au logement et à la santé



Juan YANEZ

Délégué à la mobilité internationale et aux échanges interculturels



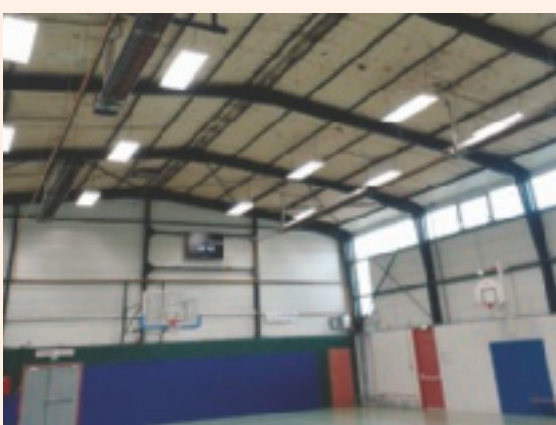
Elodie ARNAL

Déléguée au développement des partenariats culturels



1 HALLE

- Cheminement en enrobé
- Reprise des espaces verts (stés ADV et TERE) 19 468 € TTC

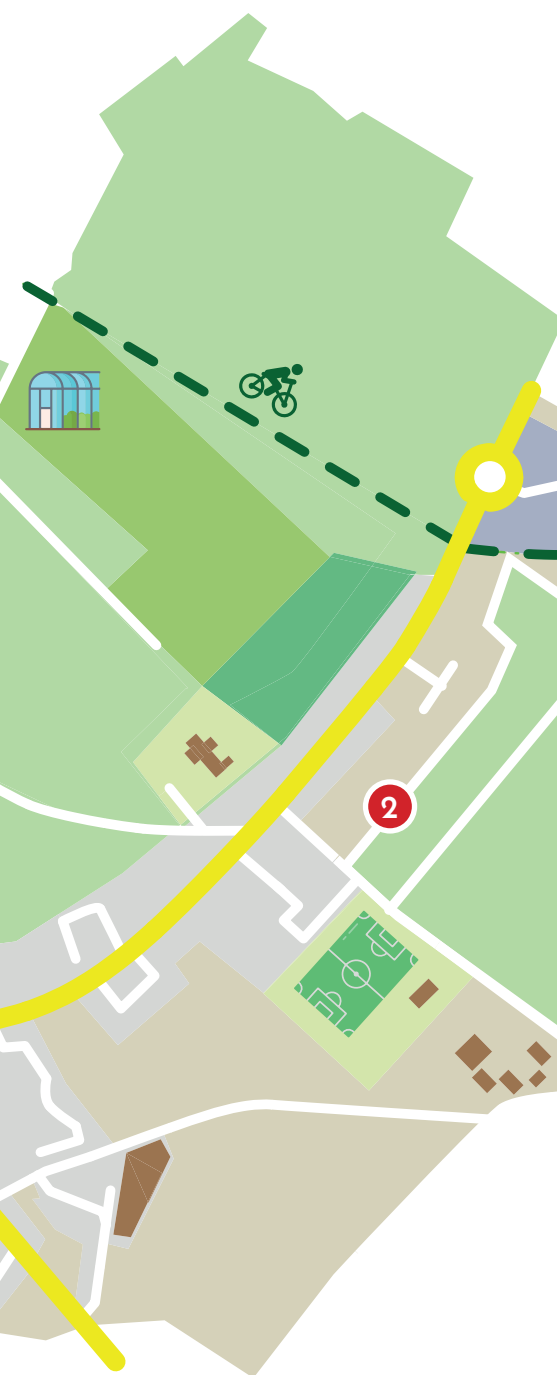


3 GYMNASSE GEORGES VIBERT

- Remplacement des luminaires (sté MOREAU) 3 939 € TTC

4 RUELLE DES CHAMPS

- Création d'une voie partagée (sté SO.TRA.BA) 90000 € TTC



2 CENTRE- VILLE

- **Réparation des nids-de-poule :**
Quartiers de Rosebrie, de Roseval, domaine de la Ferme de Monsieur, rue Auguste Dupin et rue des Vallées
(sté ADV) 33 600 € TTC

5 CHEMIN DE LA MESSE

- **Marquage au sol**
(STÉ ECO SIGNALISATION)
1 140 € TTC



LA SCÈNE OUVERTE

Le samedi 10 janvier 2026, dans la salle d'Orléans de la Ferme de Monsieur, l'association Scène Ouverte, présidée par Denis Stienne, accueillait pour la deuxième fois le trio exceptionnel Les Accordenses.

Composé de Fanchon Duchaussoy aux violes de gambe, Céline Lhomme au violon baroque et Denis Grapperon, flûtiste, luthiste, chanteur et conteur, le trio a proposé un concert-récit inspiré de L'Astrée, roman monument de plus de 5 000 pages écrit au XVII^e siècle par Honoré d'Urfé et qui captivait alors toutes les cours d'Europe.

Chants, jeu théâtral et musiques baroques se sont mêlés avec virtuosité, offrant au public un moment d'émotion et de jubilation. Ce partage artistique a permis de redécouvrir une œuvre littéraire longtemps méconnue, tout en soulignant la richesse de notre patrimoine culturel.

Président : Denis STIENNE
Tel : 06 89 77 11 89
Mail : denis.stienne@orange.fr



« Les Accordenses » Céline Lhomme, Fanchon Duchaussoy, Denis Grapperon



ASSOCIATION DE PHOTOS DE MANDRES (AFCM)



The poster features a dark background with several artistic photographs: a woman in a headscarf, a feather, a crown, a white flower, a purple flower, a sunset with a horse silhouette, and a glass of wine. The text is in white and orange.

EXPOSITION PHOTOS

L'AFCM a 25 ans

ENTREE LIBRE 10 h à 18 h

16 et 17 mai 2026

Salle d'Orléans/Ferme de Monsieur

MANDRES-LES-ROSES



En 2026, l'Association Foto-Contraste de Mandres-les-Roses (AFCM) célèbre ses 25 ans de photographie ! Les 16 et 17 mai prochains, nous aurons le plaisir de vous accueillir à la Ferme de Monsieur pour une exposition exceptionnelle.

La cinquantaine d'adhérents du club exposera **les meilleures photos réalisées au cours de ces 25 années**, lors de sorties et de manifestations sur différents sites d'intérêt de la région. Et bien sûr, **vous pourrez voter** pour votre photo préférée !

Président : Georges FRISELLA
Co-rédacteur : Georges GUELLAEN
Tél. : 01 45 99 48 99

L'ASSOCIATION LAÏQUE DES PARENTS D'ÉLÈVES DU COLLÈGE SIMONE VEIL (ALPE)



Très investie dans la vie locale, l'Association Laïque des Parents d'Élèves continue de proposer des moments de partage aux jeunes du territoire. Une nouvelle Crêpes Party sera prochainement organisée avec le collège Simone Veil et le Club Jeunes de Mandres. L'ALPE participera également à la Course contre la Faim avec le collège. Point d'orgue de l'année : la célébration des 20 ans de l'ALPE et du collège Simone Veil, avec le soutien des mairies de Mandres-les-Roses et de Périgny, partenaires de l'évènement.

Présidente : Mme Beaumer
Responsable communication : Mme Ramos
Mail : alpe.csv@gmail.com

LE CLUB DE L'AMITIÉ



Le Club de l'Amitié est ouvert à tous les retraités. L'adhésion annuelle est fixée à 25 € pour les Mandrions et 30 € pour les extérieurs.

Le club propose des activités de jeux de société autour d'un café, chaque jeudi de 14h à 18h, ainsi que deux sorties au cours du premier semestre.

En mars, une visite de la vieille ville d'Auxerre et de Chablis est prévue. En mai, les adhérents découvriront la cathédrale d'Amiens et les hortillonnages.

Président : Thierry BARILLOT
Tél : 06 88 23 19 16
Mail : clubamitiesmandres94@outlook.fr
Photo : Associations-club-Amitié

FCPE DE MANDRES-LES-ROSES

L'équipe des parents d'élèves reste engagée en faveur des écoles en collaboration avec la mairie et les équipes enseignantes : participation au goûter de Noël du 20 décembre, animations ludiques à l'élémentaire (sur Noël et nouvel an lunaire), spectacle 100% parents d'élèves pour la maternelle. Mais nous sommes aussi mobilisés pour répondre aux besoins individuels et collectifs au sein des écoles.

Nous restons à votre écoute pour échanger sur de nouveaux sujets.

Président : Nicolas GOMES DE CARVALHO
Mail : fcpe.mandres@gmail.com

UNIVERSITÉ INTER-ÂGES 94 (UIA94)

La section de l'UIA sur le Plateau Briard propose ses deux dernières conférences de l'année 2025-2026 :

- « Agnès Varda », à Mandres, le 29 mai à 14h30 par M. Jacques Lévy (gratuite pour les adhérents de l'UIA, 10 € pour les auditeurs libres)
- « Jane Birkin », à Limeil-Brévannes, le 6 juin à 14h30 par M. Jean-Jacques Astruc (gratuite pour tous)

Ces conférences sont ouvertes à tous. **Inscriptions et infos sur uia94.fr**

À partir du 1^{er} juillet 2026, le programme des activités 2026-2027 sera également disponible en ligne, avec possibilité de s'inscrire. Des informations peuvent aussi être obtenues par téléphone au 01 45 13 24 45 ou directement au siège de l'UIA, 6 place de l'Abbaye à Créteil.

Co-présidente de la section de l'UIA sur le plateau briard : Renée ESTOURNET
Tel : 06 15 35 34 40
Mail : uia94.plateaubriard@gmail.com

LE COMITÉ DES FÊTES



La reprise du réveillon a été une véritable réussite, marquée par une ambiance à la fois festive et conviviale. Cet événement n'aurait pas été possible sans l'investissement de nombreux bénévoles. Nous tenons à remercier tout particulièrement :

- Véro pour les magnifiques décors,
- Annick, Claudine, Marie, Olivia, Pierrette, Sophie et Valérie pour les délicieux amuses-bouches,
- Marie, Sophie, Annie et Michel pour leur aide précieuse en cuisine,

Ainsi que tous ceux qui ont participé à la préparation, au service et au rangement, sans oublier Gégé, notre président, qui a supervisé l'ensemble avec brio.

Nous vous donnons rendez-vous pour le prochain événement le **14 juillet 2026** pour continuer à partager de beaux moments ensemble.

Président : Gérard DERIDDER
Tél. : 06 79 66 28 05
Mail : cdfmandres94@free.fr

KARATÉ CLUB DE MANDRES-LES-ROSES

Le samedi 21 février, le club de karaté de Mandres-les-Roses s'est illustré lors de la Coupe de France : tous les compétiteurs engagés sont montés sur le podium, une grande fierté pour leur professeur et coach, Stéphane.

Une moisson de médailles

Le club repart avec une médaille d'argent et cinq médailles de bronze, preuve de l'engagement de tous.

Résultats :

Médaille d'argent

- Mehdi – Minimes : finaliste, médaille d'argent.

Médailles de bronze

- Daphnée – Pupilles
- Léandre – Pupilles
- Vincent – Minimes
- Mia – Minimes
- Stéphane – Seniors/enseignants : un podium qui souligne son engagement.

Tous les compétiteurs médaillés reflètent la qualité de la préparation et l'esprit d'équipe du club. Le professeur Stéphane, lui-même médaillé, s'est dit très satisfait de cette journée marquée par l'engagement et les valeurs du karaté.

Avec ces résultats, le club aborde la suite de la saison avec une motivation renforcée et l'ambition de briller à nouveau au niveau national.

Président : Stéphane ANDLAUER
Tél. : 06 62 21 41 54
Mail : stephane.andlauer@groupama.com



MODÈLE AIR CLUB DE MANDRES (MACM)

Pour 2025, Marc Marilier obtient une superbe **4^e place** en coupe du monde F1B (avion à moteur élastique en extérieur).

En juin 2026, D. Barberis et T. Marilier participeront **au championnat du monde** de vol libre d'intérieur F1D (avion à moteur élastique) aux États-Unis.

En août 2026, les couleurs du MACM flotteront **au championnat d'Europe** de vol libre d'extérieur en F1B et F1Q (avion à moteur électrique) à Prilep, en Macédoine du Nord.

Les jeunes du club se sélectionneront également pour **les championnats de France 2026**, qui se dérouleront au gymnase Vibert et sur le terrain de Viabon.

Président : Thierry MARILIER
Mail : mac.mandres@outlook.fr



VÉLO CLUB DE LA RÉGION DE MANDRES (V.C.R MANDRES)

Vous avez un vélo et souhaitez découvrir les petites routes tranquilles autour de Mandres ? Rejoignez le **V.C.R. Mandres** !

Le **dimanche 3 mai au matin**, départ depuis la salle d'Orléans, dans la cour de la mairie. La randonnée annuelle « La Mandrionne – Souvenir Gérard Claudon » propose six parcours fléchés (10, 25, 45, 60, 80, 105 et 160 km), qui vous conduiront rapidement dans la campagne, où vous pourrez admirer fermes fortifiées, châteaux et forêts de la Brie. Sur chaque parcours, les bénévoles du club vous accueilleront pour vous offrir boissons et ravitaillement. Un départ groupé à 9 h 30 permettra à ceux qui le souhaitent de réaliser un petit parcours accompagné par les cyclotouristes du V.C.R. Mandres. La participation est de 4 € pour les parcours de 10, 25 ou 45 km, 5 € pour les autres parcours, et gratuite pour les mineurs.

Le **dimanche 17 mai à 14 h**, départ du parking de la place des Tours Grises, le club propose une balade familiale gratuite d'une quinzaine de kilomètres.

À vélo, tout est plus beau !

Présidente : Christine Raoul
Tél. : 06 16 46 24 21
Mail : president@vcrmandres.fr

50 ANS DES AMIS DE MANDRES : UN DEMI-SIÈCLE DE PASSION ET DE PARTAGE

Le 29 novembre dernier, la commune a vibré au rythme du 50^e anniversaire de l'association des Amis de Mandres. Grâce au dévouement du bureau et à l'implication des parents d'élèves, cette journée de célébration a rencontré un beau succès.

Dans une ambiance conviviale et intergénérationnelle, les familles se sont retrouvées autour de jeux en bois et d'ateliers ludiques. La chasse au trésor, organisée avec l'association des parents d'élèves, a particulièrement ravi petits et grands.



Le volet culturel a également marqué la journée avec les « histoires fantastiques de Mandres », l'exposition « 50 ans d'actions » retraçant la sauvegarde du patrimoine, ainsi qu'une galerie de tableaux signée Mandr'art.

La journée s'est conclue par un buffet de l'amitié, prolongeant les échanges dans une atmosphère chaleureuse. Un bel hommage au passé et un élan pour les années à venir !

Un grand merci à la municipalité, à Périgny Garden, à l'association Mandr'art, à la FCPE, ainsi qu'à Messieurs Chevalier et Dubois. Bravo également à Denis Parmain et Marc Desenne pour leur animation, sans oublier l'ensemble des bénévoles.

Présidente : Roselyne DUPIN
Tél. : 01 45 98 82 30
Mail : lesamisdemandres@gmail.com

TOUT SAVOIR SUR LA NOUVELLE MÉDIATHÈQUE DE MANDRES-LES-ROSES

La peinture est encore fraîche et les derniers réglages en cours, mais la nouvelle médiathèque a bel et bien ouvert ses portes au public, avec son lot de nouveaux services pour favoriser l'accès à la culture, au savoir, à l'information et aux loisirs de tous les Mandrions quel que soit leur âge.

20h d'ouverture hebdomadaire du mardi au samedi

- Mardi : 15h-18h
- Mercredi : 10h-12h30 / 13h30-18h
- Vendredi : 15h-18h
- Samedi : 10h-12h30 / 13h30-18h

L'équipe, mutualisée à l'échelle du Plateau Briard, est composée d'agents permanents assistés de contrats étudiants, dans le cadre du « Plan Jeunes » de GPSEA (Grand Paris Sud Est Avenir), et d'une bénévole de l'ancienne bibliothèque.

Une offre documentaire très large

La médiathèque dispose de 7 000 documents (livres, DVD, presse, textes lus), une offre variée qui continuera d'être enrichie et actualisée chaque année. Les suggestions sont d'ailleurs les bienvenues !

Mais ce n'est pas tout : par simple

réservation sur place ou en ligne, les usagers peuvent faire acheminer n'importe quel titre du catalogue commun des 19 médiathèques de GPSEA, qui regroupe plus de 900 000 documents.

Le site internet, l'automate de prêt et la boîte de retour contribuent à faciliter les emprunts et les restitutions pour tous.

Enfin, l'adhésion, gratuite pour les habitants de GPSEA, donne également accès à un large éventail de ressources numériques : livres, films en VOD, presse quotidienne, musique et auto-formation.

Site internet :

www.mediatheques.sudestavenir.fr

De nouvelles animations pour les Mandrions

Venez découvrir l'offre d'animation proposée par l'équipe de la médiathèque à destination de tous les publics :

Mercredi 6 mai à 15 h : spectacle

Contes d'Océanie (tout public)

Samedi 9 mai à 14h : atelier tressage (à partir de 7 ans)

Mercredi 13 mai à 14 h : atelier Painting Dot (à partir de 7 ans) Dans le cadre du « Tour du monde des médiathèques du Plateau Briard »

Mercredi 27 mai :

- de 14h à 16h : Escape Game Balade aux énigmes (tout public)
- de 16h à 18 h : après-midi jeux de société Dans le cadre de la Fête du jeu de GPSEA

Mercredi 3 juin à 15h : atelier numérique "Thymio, le petit robot" (à partir de 8 ans)

Mercredi 1^{er} juillet à 15h : spectacle "La belle lisse poire du prince de Motordu" Dans le cadre de *Partir en Livre*

Toutes les animations sont gratuites sur inscription au 01 41 94 89 20, dans la limite des places disponibles.

HOMMAGE AUX FIGURES LOCALES ET NATIONALES À TRAVERS LES SALLES DE LA MÉDIATHÈQUE DE MANDRES-LES-ROSES

Lors de l'ouverture de la Médiathèque de Mandres-les-Roses, la commune a choisi de mettre à l'honneur des personnalités locales et nationales. Elle a ainsi donné un nom à chacune de ses salles :

Bâtiment principal : Espace *Charles de Gaulle*

Il était un général et homme d'État français. Il a dirigé la France libre pendant la Seconde Guerre mondiale après l'armistice de 1940, en appelant les Français à continuer le combat contre l'Allemagne nazie.

Après la guerre, il joue un rôle majeur dans la politique française et devient le premier président de la Cinquième République de 1959 à 1969. Il réforme les institutions, renforce le pouvoir présidentiel et cherche à redonner à la France une place importante sur la scène internationale.

Espace jeunesse : *Colette Le Scanff*

Elle est la fondatrice des Amis de Mandres. Grâce à sa persévérance, la Ferme de Monsieur a été classée et acquise par la commune. Sous sa présidence, l'association a développé la vie culturelle de la ville, et elle a également contribué bénévolement à la bibliothèque.

Salle de conférence : *Robert Marichal*

Il était un historien et paléographe français. Né à Mandres-les-Roses, il était spécialiste des manuscrits médiévaux et de la diplomatie, il a contribué à l'étude des archives et documents anciens, jouant un rôle majeur dans la recherche historique et la préservation du patrimoine écrit en France.

Espace adulte / numérique : *Rosemonde Gérard*

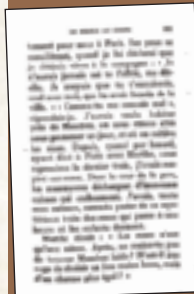
Elle était une poétesse et dramaturge française, connue pour ses poèmes romantiques et ses pièces de théâtre. Elle est surtout célèbre pour ses textes sur l'amour et l'amitié, qui continuent d'inspirer des citations et des expressions populaires. Elle était également l'épouse d'Edmond Rostand, auteur de *Cyrano de Bergerac*.

Mail planté : *André Ravier*

Il a été maire de Mandres les Roses pendant près de vingt ans (1952-1971), succédant à Jules Alexandre Hure et précédant Marcel Boureau. Son long mandat reflète son investissement dans la vie locale, à une époque où la commune connaissait de profondes transformations liées à l'urbanisation et au développement des services municipaux et équipements.



Mandres-les-Roses : un lieu symbolique dans *Le Diable au corps*



Mandres-les-Roses apparaît dans *Le Diable au corps* comme un lieu à la fois réel et symbolique, qui condense le mélange d'innocence et de trouble propre au roman de Raymond Radiguet. Le village y est associé à la beauté fragile des roses et à un désir de bonheur intensément vécu mais voué à n'être qu'une parenthèse.

Dès que le narrateur l'évoque, Mandres est présenté comme un endroit de promenade, à la campagne, où l'on cultive les roses, et qui incarne une sorte d'idéal simple, presque bucolique, en contraste avec la guerre qui gronde en arrière-plan. Le choix de ce lieu n'est pas anodin : le narrateur souligne que l'envie de profiter « pendant deux mois des roses » lui faisait oublier le reste de l'année, ce qui traduit une morale de la jouissance immédiate et un rapport au temps typique de l'adolescence.

Le nom même de Mandres-les-Roses, avec sa référence explicite aux roses, renforce le motif central de l'œuvre : un amour aussi intense que fugace, dont la beauté tient justement à sa brièveté. En faisant de ce village un lieu rêvé, Radiguet ancre son récit dans un paysage francilien identifiable tout en lui donnant une valeur symbolique : Mandres devient le décor d'un désir d'évasion hors des normes sociales, à l'image de la liaison scandaleuse qui structure le roman.

INSCRIPTIONS SCOLAIRES 2026-2027

Mon enfant est-il concerné ?

- Les enfants nés en 2023 entrant en petite section de maternelle
- Les nouveaux arrivants à Mandres-les-Roses
- Les enfants qui changent d'école à la prochaine rentrée suite à un déménagement

Attention : Si votre enfant ne change pas d'école, l'inscription n'a pas à être renouvelée tous les ans. Si votre enfant est en Grande Section et entrera en CP à la rentrée prochaine, son inscription se fera automatiquement.



Comment inscrire mon enfant ?

En vous présentant au service Enfance Jeunesse Population avec les pièces suivantes :

- Livret de famille ou extrait d'acte de naissance
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois

Si vous souhaitez inscrire votre enfant aux différentes activités péri et extrascolaires (cantine, accueils, mercredis et vacances scolaires), il faudra également fournir ;

- Dernier avis d'imposition
- Carnet de santé ou de vaccinations de l'enfant
- Justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Le cas échéant, le jugement de divorce et les décomptes des indemnités de Pôle Emploi

INSCRIPTIONS AU PLAN CANICULE DU CCAS

Plan Canicule – Inscription au registre communal



Dans le cadre du plan national de prévention des fortes chaleurs, le CCAS de Mandres-les-Roses met en place chaque année le Plan Canicule, actif jusqu'au 15 septembre.

Le registre communal permet d'identifier les personnes fragiles vivant à domicile afin de leur apporter conseils et assistance en cas d'épisode de chaleur.

Peuvent s'inscrire :

- les **personnes de 65 ans et plus** vivant à domicile ;
- les **adultes en situation de handicap** ;
- les **personnes de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail** ;
- les **personnes vulnérables (isolées, sous traitement médical, femme enceinte, enfant de 0 à 6 ans...)**
- L'inscription peut être effectuée par la personne concernée ou par un proche (famille, médecin, service d'aide à domicile), avec son accord.

Nous vous recommandons de vous inscrire avant le 15 mai 2026.

Pour vous inscrire :

- télécharger le formulaire sur le site de la ville ;
- le déposer au CCAS de Mandres-les-Roses, 4 rue du Général Leclerc ;
- ou l'envoyer par email à ccas@mandreslesroses.fr



PHARMACIES DE GARDE



Pharmacie de garde
MonPharmacien

ÎLE-DE-FRANCE

<https://monpharmacien-idf.fr/>

PERMANENCE DES ÉLUS

Prise de rendez-vous :
01 45 98 74 34 ou en ligne
sur le site de la ville

Nathalie GUESDON

Maire de
Mandres-les-Roses
Reçoit sur rendez-vous



Stéphane DEYSINE

Adjoint au Maire
délégué aux Finances et
à l'Administration générale
Reçoit sur rendez-vous



Cécile SABATIER

Adjointe au Maire
déléguée à la Vie locale,
Associative et Sportive
Reçoit sur rendez-vous



Philippe SALLE

Adjoint au Maire
délégué à la Communication,
Vie économique et
Commerce
Reçoit sur rendez-vous



Sophie DUBOIS

Adjointe au Maire
déléguée à la Vie éducative,
Enfance et Jeunesse
Reçoit sur rendez-vous



Georges MARTINS

Adjoint au Maire
délégué aux Politiques
sociales et solidarités
Reçoit sur rendez-vous



Katia ROULLIER

Adjointe au Maire
déléguée à la Vie
culturelle et du
Conseil municipal Jeunes
Reçoit sur rendez-vous



Philippe COLSON

Adjoint au Maire
délégué à l'Urbanisme et
à la Transition écologique
Reçoit sur rendez-vous



Frédéric HOUX

Conseiller municipal
délégué aux travaux et
espaces verts.
Reçoit sur rendez-vous



EN DIRECT DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 16 FÉVRIER 2026

Propos liminaires > Procès-verbal du conseil municipal du 15 décembre 2025 > **APPROUVE**

Propos liminaires > Compte-rendu des décisions prises par le Maire par délégation du Conseil municipal > **PREND ACTE**

N°DEL_2026_02 > Demande de subvention auprès de la caisse d'allocations familiales du Val-de-Marne au titre du programme « aide à l'investissement » > **APPROUVE**

N°DEL_2026_03 > Avenant n°5 à la convention constitutive de groupements de commandes entre l'établissement public territorial Grand Paris Sud Est Avenir, ses communes membres (ainsi que certains de leur CCAS) et le SMITDUVM > **APPROUVE**

Séance du 5 MARS 2026

N°DEL_2026_04 > Reprise anticipée des résultats 2025 et affectation provisoire des résultats > **APPROUVE**

N°DEL_2026_05 > Taux de la fiscalité 2026 > **APPROUVE**

N°DEL_2026_06 > Budget primitif 2026 > **APPROUVE**

N°DEL_2026_07 > Révisions des AP/CP (autorisations de programmes / crédits de paiement) > **APPROUVE**

N°DEL_2026_08 > Subvention 2026 au CCAS > **APPROUVE**

N°DEL_2026_09 > Subvention 2026 à l'Amicale du personnel communal > **APPROUVE**

N°DEL_2026_10 > Subvention 2026 au SIVU de police > **APPROUVE**

N°DEL_2026_11 > Modification du tableau des effectifs > **APPROUVE**

Séance du 21 MARS 2026

N°DEL_2026_12 > Election du Maire > **APPROUVE**

N°DEL_2026_13 > Fixation du nombre d'adjoints > **APPROUVE**

N°DEL_2026_14 > Election des adjoints au Maire par scrutin de liste > **APPROUVE**

N°DEL_2026_15 > Lecture de la charte de l' élu local > **PREND ACTE**

Retrouvez le détail des délibérations
sur le site de la ville en scannant le QR Code





NAISSANCES

NOVEMBRE 2025

- HINDU Noah

DÉCEMBRE

- BAMBA Maïssara
- SCHOEN Constance

FÉVRIER 2026

- MARQUES Sacha
- COLLET Romane
- LUBIN Melina



DÉCÈS

NOVEMBRE 2025

- SIMONNET Gisèle
- DE JESUS DIAS Manuel

DÉCEMBRE

- BAZIN Mauricette veuve FACCINI
- ARNOULT Danielle épouse FRETZ
- MICALETTO Giorgio
- ROBINI Jean-Louis
- GROOTENBOER Gerrit
- CORDIER Raymonde veuve VANNOOTE
- CHOLTUS Jean
- DUARTE Josette veuve TAVEAU
- TARTERAT Thérèse veuve BARDE
- SEQUEIRA DE AGUIAR Alberto
- FEBVRE Jean-Pierre
- OZÉE Frantz

- GONZALÈS CANTON François
- BRETON Dominique
- JUNG Adolphe
- MONNEREAU Claude
- COTTÉ Louis
- PAVANI Michèle veuve JANDZINSKI
- PÉNAUD Marguerite veuve MILZA
- VILLOUTREIX Patrick

FÉVRIER 2026

- FERREIRA MENDES Rosa veuve MARTINS DE PINHO
- GUIBERT Jean
- GENE Georgette épouse HEIDERSCHIED

MARS

- JOLIVET Jacqueline veuve CONRAIRIE



URGENCES / Numéros utiles

Pompiers 18
Centre de secours Villecresnes
 01 45 99 08 74
SAMU..... 15
Police secours..... 17

Commissariat Boissy-Saint-Léger
 01 45 10 71 50
Police municipale intercommunale :
 1 bis rue de la fontaine Santeny
 01 85 78 79 10
 06 99 71 77 13

Numéro d'urgence européen 112
S.O.S. médecins à domicile 94
 0 825 00 15 25

AGENDA

AVRIL - MAI - JUIN

AVRIL 2026

**Journée nationale
du Souvenir et des
Victimes et des Héros
de la Déportation**

Dimanche 26
> 11h

**Square des justes
Rue Cazeaux**

MAI 2026

**Randonnée annuelle
du VCRM**

Dimanche 3
> 15h

Organisée par le Vélo Club
de la Région de Mandres-
les-Roses
Salle d'Orléans

Atelier « Équilibre »

Mercredi 6
> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Victoire du 8 Mai 1945

Vendredi 8
> 11h

Place Charles de Gaulle

Concert « Sandrine »

Samedi 9
> 20h30

Organisé par La Scène Ou-
verte

Salle d'Orléans

Atelier « équilibre »

Mercredi 13
> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

**Atelier « Bienvenue
à la retraite »**

Vendredi 15
> 10h-12h

Organisé par le CCAS
Salle Bourreau

Exposition photos

Samedi 16 et dimanche 17
> 10h-18h

Organisée par l'Association
Foto-Contraste de Mandres-
les-Roses

Salle d'Orléans

Atelier « Nutrition »

Vendredi 15
> 9h30-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Goûter senior

Mardi 19
> 14h-16h30

Organisé par le CCAS
Salle d'Orléans

Atelier « Équilibre »

Mercredi 20
> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Atelier « Équilibre »

Mercredi 27
> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Conférence Agnès Varda

Vendredi 29
> 14h30

Organisée par l'UIA94
Salle d'Orléans

Soirée jeunes Talents

Samedi 30

Organisée par la Mairie
Salle d'Orléans

Kermesse paroissiale

Dimanche 31

Organisée par la Paroisse
de Villecresnes
Cours de la Ferme

JUIN 2026

Atelier « Équilibre »

Mercredi 3
> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

**Représentations
théâtrales**

Samedi 6 – Dimanche 7
> 20h

Organisées par Les 3 coups
Salle d'Orléans

Fête de la jeunesse

Samedi 6
> 14h-18h

Organisée par la Mairie
Parc Beauséjour

Atelier « Équilibre »

Mercredi 10
> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Atelier « Équilibre »

Mercredi 17
> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

**86e anniversaire de
l'Appel du Général de
Gaulle du 18 juin 1940**

Jeudi 18
> 10h

Place Charles de Gaulle

Repas des séniors

Jeudi 18
> 11h30-16h

Organisé par le CCAS
Salle d'Orléans

Fête de la musique

Dimanche 21
> 15h-22h

Organisée par la Mairie
Parc Beauséjour

Atelier « Équilibre »

Mercredi 24
> 10h-11h30

Organisé par le CCAS
Salle de la Bergerie

Soirée des CM2

Mardi 30
> 19h30-21h

Organisée par la Mairie
Salle de la Bergerie

POUR TOUS LES ÉVÉNEMENTS DU CCAS,
INSCRIPTION OBLIGATOIRE

AU 01 45 98 78 86

CCAS@MANDRESLESROSES.FR

Fête de la musique

Dimanche 21 juin 2026
au Parc Beauséjour



Le Crédit Mutuel donne le **LA**

Au programme :

- 15h : Performances des Jeunes Talents 2026
- 16h : Artistes de La Scène Ouverte
- 19h : Chants du Chœur Polyvoce
- 20h : Concert "Les Enfants de la Bal"

Restauration
sur place

